

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087 CCP 23-313
Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (021) 226910, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 324240, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 50
3 mois Fr. 13.-, 6 mois Fr. 25.-, 1 an Fr. 50.- LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Unanimes, les Tchécoslovaques ont retrouvé leur réflexe: LA RÉSISTANCE PASSIVE

Prague a connu hier, à l'occasion du premier anniversaire de l'invasion des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, une journée de grande tension. En effet, la capitale tchécoslovaque a été hier livrée aux désordres et aux gaz lacrymogènes, aux manifestations, aux embouteillages, aux camions de police et aux blindés de l'armée. Toute la journée, police et armée ont donné la chasse aux manifestants qui, expulsés d'un endroit à coups de matras et de grenades lacrymogènes, se regroupaient aussitôt ailleurs. Les manifestants, pour la plupart des jeunes, ont fait dérailler des tramways pour barricader l'accès de la place Tyl — où ils s'étaient réfugiés — après que tout le centre de Prague eût été bloqué. Ils ont été jusqu'à tenter de lancer un tramway sur des membres de la milice ouvrière. Les chars, dont le nombre était évalué à 95, eurent vite fait de démolir les barricades, et des renforts de police accompagnés de chiens policiers d'embarquer les récalcitrants. A 22 h. 45, la longue file des blindés repassait la Vltava, quittant le centre de Prague.

Les consignes de « résistance passive » ont été presque unanimement respectées. Comme le demandaient les tracts clandestins, répandus à profusion, les transports publics ont roulé à vide, les magasins ont été désertés, les cafés et les restaurants sont restés sans clients. Pendant près de cinq minutes, à midi, le travail s'est arrêté dans les usines et la circulation a été stoppée dans un étourdissant tintamarre de klaxons. Cela est le fait d'une population tout entière, ou presque entière, et ne peut être nié, même si, comme le souligne un communiqué du Ministère tchèque de l'intérieur, on peut à la rigueur admettre que les échauffourées et les bousculades autour de la statue de saint Wenceslas et rue Narodni sont le fait de jeunes gens relativement peu nombreux, comprenant des « éléments déclassés et des hooligans ». Il est impossible de ne pas constater que les consignes de « résistance passive » ont été appliquées avec flegme et cranerie par la population dans son immense majorité. La situation a été la même dans le reste du pays: manifestations

et résistance passive, notamment à Brno (Moravie) et à Bratislava (Slovaquie).

C'est un fait indiscutable que la Tchécoslovaquie n'a pas abdicqué. Avec une cohésion remarquable, tout le pays, en complète effervescence, a célébré, envers et contre tout, l'anniversaire du 21 août 1968 qui vit la fin brutale d'un rêve qu'il croyait une réalité. Malgré les exhortations du président Svoboda, malgré les menaces brandies par le président du Parti communiste, M. Husak, malgré les appels de toute sorte et, parmi eux, celui de M. Dubcek lui-même, tout le pays, avec une unanimité étonnante, a protesté hautement contre l'entrée des chars russes et contre le mode de vie que cette intrusion a imposé. Cela prouve que depuis un an, malgré toutes les pressions, malgré toutes les épurations, la « normalisation » n'est encore que très relative. Cela montre aussi que les nouveaux dirigeants qui sont aux leviers de commande n'ont qu'un appui populaire insignifiant. Cela peut avoir de graves conséquences, d'ailleurs.

On apprenait en fin de soirée à Prague que le calme était revenu, comme à Brno. Dès 22 heures, les rues s'étaient vidées mais aux prin-

cipaux carrefours des engins blindés stationnaient sur les trottoirs ainsi que des groupes de soldats. A minuit, les services municipaux s'employaient à nettoyer les dégâts.

Signalons qu'une importante réunion se serait tenue au siège du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque. L'Agence Reuter a rapporté, cette nuit, que sept voitures de luxe du genre de celle du secrétaire du parti Gustave Husak, stationnaient à l'entrée du bâtiment où siègeait le Comité central. Ce bâtiment, toujours selon l'Agence Reuter, est protégé par des dizaines de véhicules blindés et des milliers de soldats.

Plusieurs manifestations de sympathie se sont déroulées dans le monde à l'occasion du premier anniversaire de l'entrée des troupes des cinq pays du Pacte de Varsovie en tchécoslovaquie. De telles manifestations ont eu lieu notamment à Stockholm, à Vienne, à Bonn, en Belgique, à New York et au Canada. Chez nous, de telles manifestations se sont surtout déroulées en Suisse alémanique, à Zurich, à Bâle et à Berne notamment. Dans cette dernière ville, plusieurs groupes de manifestants se sont dirigés vers l'ambassade soviétique qui était protégée par la police.



Une scène des manifestations à Prague.

INCENDIE D'UNE MOSQUÉE À JÉRUSALEM UN PRÉTEXTE DE PLUS À LA HAINE ARABE

Un incendie survenu dans un sanctuaire de l'islam à Jérusalem a créé une grande agitation dans tout le monde arabe. Des manifestations anti-israéliennes ont éclaté dans la ville, le gouvernement s'est aussitôt réuni pour étudier la situation ainsi créée. Il a ordonné le couvre-feu sur toute la ville arabe.

Ce n'est sans doute qu'une aile de la mosquée d'Al Aksa qui a subi des dégâts et le service religieux pourrait être célébré à nouveau dès ce week-end, mais il s'agit d'un haut lieu de l'islam. Son origine remonte à l'an 638 à l'époque même de la prise de Jérusalem par les musulmans. Un souterain y aboutit qui date du roi Salomon. Remanié, agrandi, restauré, le bâtiment dans ses grandes lignes date du début du XIII^e siècle.

Le feu avait éclaté pour une cause encore inconnue — peut-être un court-circuit — à 7 h. 30 hier matin. Ce sont des ouvriers musulmans effectuant des travaux d'entretien qui ont donné l'alarme. Les pompiers intervinrent très vite mais furent gênés par l'aide

que voulaient leur apporter des musulmans. Il s'agissait en effet non seulement de sauver le sanctuaire mais d'éviter que l'incendie ne s'étende au quartier voisin, dans lequel se trouve la fameuse mosquée d'Omar qui domine le Mur des lamentations, sacré, lui, aux yeux de judaïsme. Vers 10 h. tout danger d'extension était écarté mais la célèbre coupole d'argent avait souffert et le mehrab où se recueillait le roi Saladin était endommagé.

Une foule d'Arabes a aussitôt accusé les Juifs d'avoir délibérément allumé l'incendie. Hier déjà, les communi-qués les plus virulents se sont mis à pleuvoir de la plupart des capitales arabes.

Dans un communiqué officiel publié jeudi soir à Jérusalem à la suite de l'incendie et des violentes réactions qu'il a suscitées contre Israël dans les capitales arabes, le Gouvernement israélien dénonce la « tentative destinée à enflammer les passions et à inciter à la haine ».

« Le gouvernement exprime son indignation face aux efforts entrepris

par les milieux officiels dans certaines capitales arabes pour attribuer faussement à Israël la responsabilité de l'incendie.

« Ceci est une calomnie honteuse destinée à exploiter l'incendie à des fins d'incitation politiques et religieuses et mérite une condamnation pure et simple de toute l'humanité éclairée », conclut le communiqué.

NEW YORK. — A New York, une organisation arabe s'est prononcée pour une « croisade internationale en vue de la libération de Jérusalem » et pour le recrutement de volontaires qui seraient envoyés au Proche-Orient. Le secrétaire général du Comité d'action pour les relations américano-arabes a accusé les Israéliens d'avoir bauté le feu à la mosquée d'Al-Aksa à Jérusalem. Les arabes résidant aux États-Unis, au Canada et en Amérique latine ont été invités « à rassembler des fonds et à recruter des hommes » pour le Proche-Orient.



Dans la finale du demi-fond amateur aux championnats du monde à Brno, le Suisse Jörg Peter a pris la troisième place derrière les Hollandais Boom et Stam, mercredi soir. Spannagel, lui, se plaça quatrième. Voici, jeudi matin déjà, à leur atterrissage à Kloten, de gauche à droite: Peter, l'entraîneur Luginbühl, Spannagel et l'entraîneur Notter.

LE COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ risque d'augmenter

Au cours d'une conférence de presse, jeudi matin, l'Union des centrales suisses d'électricité a annoncé que si la production d'électricité était assurée pour les six prochaines années, il fallait en revanche s'attendre à une hausse des tarifs due au renchérissement des capitaux, aux installations de plus en plus coûteuses, etc., et ceci malgré la mise en service prochaine des centrales nucléaires.

Toutefois, les dirigeants de l'Union des centrales suisses ont nuancé cette annonce d'une hausse des tarifs. Ils ont d'abord bien précisé que l'union est organisée sur une base fédéraliste, que chaque société fixe de façon autonome sa politique des prix. La hausse dont il est question ne sera donc ni générale, ni uniforme. En Suisse romande, elle est d'ailleurs déjà intervenue dans la plupart des cantons il y a quelques mois. Son ampleur aussi peut varier considérablement, et l'assurance a été donnée que chaque fois les consommateurs — représentés généralement dans les conseils des sociétés par les délégués des communes — sont consultés.

Et malgré ces hausses, le prix de l'électricité reste modique en Suisse: par jour, environ le prix d'un paquet de cigarettes pour un ménage moyen. Les budgets familiaux n'en sont donc pas lourdement grevés, pas plus que l'indice du renchérissement.

Ce que l'union voulait faire comprendre, c'est que la tendance à la hausse va inéluctablement se poursuivre. Les centrales nucléaires vont bientôt fournir du courant relativement bon marché. Grâce à elles, la hausse des tarifs sera freinée. Toutefois, les frais de production ne représentent que la moitié environ des frais des sociétés, qui doivent veiller à la distribution du courant et investir ainsi des capitaux considérables, des capitaux dont, de surcroît, l'intérêt va croissant.

LA QUESTION DES CENTRALES NUCLEAIRES

A propos des centrales nucléaires, les dirigeants de l'union pensent que, d'ici 1980, deux nouvelles installations au maximum seront construites en Suisse, en plus de celles qui sont sur le point d'être achevées (Beznau I et II, et Muehleberg). Les études quant aux incidences de ces centrales sur la température des cours d'eau se poursuivent, et au stade actuel on a le sentiment que

les cinq centrales projetées n'entraîneront pas un réchauffement inadmissible. Mais il est vrai que l'Allemagne, elle aussi, entend utiliser à cet effet le cours du Rhin, ce qui pourrait compliquer la situation. Des pourparlers sont en cours.

Pour Lucens, enfin, rien n'est décidé, mais on put entendre déclarer à la conférence de presse que la solution la plus « raisonnable » consisterait à faire de la caverne du réacteur un dépôt pour déchets atomiques.

Thonon: Les sauveteurs sont épuisés

Les recherches entreprises pour retrouver les corps des victimes du naufrage de la « Fraidieu », qui a coulé lundi dans les eaux du Léman, ont dû être suspendues pour 24 ou 48 heures: les hommes-grenouilles français et suisses qui sont à l'œuvre depuis le drame sont au bord de l'épuisement et, jeudi matin, il a fallu à cinq reprises que les équipes de la surface interviennent pour ramener à la surface des plongeurs atteints de l'ivresse des profondeurs.

Pour le moment, dix corps seulement, alors qu'il y a vingt-quatre disparus, ont été retrouvés. Les responsables des recherches envisagent d'ailleurs de faire appel aux pêcheurs locaux pour les assister dans leur tâche.

L'enquête judiciaire, cependant, se poursuit, et le juge d'instruction a déclaré jeudi qu'elle avait « commencé à donner des résultats ». Le magistrat s'est refusé à donner des indications précises et s'est borné à indiquer qu'il avait interrogé plusieurs passagers des deux voyages précédant celui du naufrage et qu'il ferait procéder à une nouvelle expertise approfondie de la coque de la Fraidieu.

En fait, il semble que la cause du drame réside dans le mauvais état de la coque. L'ancien propriétaire du bateau a fait remarquer, en effet, qu'une ligne noire, correspondant au mazout flottant sur l'eau, était visible 15 cm. au-dessus de la ligne de flottaison normale, ce qui indique que le navire était très anormalement bas sur l'eau, sans doute à cause de la quantité considérable d'eau emmagasinée dans la cale. Le centre de gravité étant ainsi déplacé, la masse d'eau faisait tanguer le bateau d'autant plus dangereusement que le vent s'était levé et que la houle était forte.

La Chaux-de-Fonds

Ça va vite... ça va bien... ça va **FORD!**

NOS prix après vacances



FIAT 1500	1962	Fr. 1300.—
CHEVROLET 4 portes		1400.—
ROVER 3 L	1962	2000.—
FLORIDE	1962	2300.—
OPEL REKORD Coupé	1963	2500.—
RENAULT R 10 Major	1966	2500.—
AUSTIN 850		2600.—
VW 1500 S	1964	2700.—
CORSAIR	1965	2800.—
OPEL KADETT Coupé	1964	3000.—
SIMCA BREAK	1965	3700.—
CARAVELLE CABRIOLET 2 places	1965	3800.—
FIAT 850 Coupé	1967	4200.—
SIMCA 1300	1965	4300.—
TRIUMPH 2000	1966	4700.—
PEUGEOT 204	1965	5000.—
FLAVIA BERLINE INJECTION		5000.—
FIAT 124	1968	5200.—
TAUNUS 17 M	1965	5500.—
TAUNUS 20 M	1966	5800.—
FLAVIA Coupé	1965	5800.—
SIMCA BREAK	1966	6000.—
VOLVO 144	1967	7500.—
FIAT 124 Coupé	1968	8200.—
FLAVIA BERLINE	1968	8200.—
MUSTANG V 8	1965	8800.—
BMW 2000	1968	10500.—

Echange Crédit en 24 heures Livraison rapide

Visitez nos expositions permanentes:

pour La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Pavillon des occasions au Crêt-du-Loche
Téléphone (039) 3 65 65

à Neuchâtel
1er étage de notre garage
Rue P.-A.-Mazel 11, tél. (038) 5 83 01

Garage des Trois-Rois

La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel

J.-P. et M. Nussbaumer

Le Locle

TOUS NOS SERVICES -

- A VOTRE SERVICE

LA VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

MISE AU CONCOURS
La direction de l'HOPITAL DE LA
CHAUX-DE-FONDS met au concours
le poste de

CHEF

des services techniques
de l'hôpital

Traitement: classe 4, 3, 2 de
l'échelle des traitements.

Exigences: formation technique
d'électricien, éventuellement de
mécanicien. Quelques années de
pratique et connaissances des
équipements hospitaliers néces-
saires.

Offres manuscrites, avec curricu-
lum vitae et références, à adresser
à la direction de l'hôpital, 2300 La
Chaux-de-Fonds, jusqu'au lundi
1er septembre 1969.

PRÊTS
sans caution



BANQUE EXEL
La Chaux-de-Fonds

Av. L.-Robert 88 ☎ (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin



Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12



BOUCHERIE

Centre Coop des Forges
Charles-Naine 3
LA CHAUX-DE-FONDS

Acheter à Coop, c'est économiser!
Coop vous offre:

- qualité
- prix avantageux
- timbres Coop 6%

Lapin frais du pays

500 g. **4.80**

Lapin coupé en ragoût

500 g. **3.40**

PRIX DISCOUNT, chaque jour dans
tous nos magasins d'alimentation

**Conservatoire de
La Chaux-de-Fonds**

Premier semestre 1969-1970

**OUVERTURE
des cours et leçons**

Pour les anciens élèves: dès le lundi 8 septembre.

Pour les nouveaux élèves: à partir du 15 septembre.

Classes d'amateurs - Classes professionnelles -
Certificat non professionnel - Diplôme profes-
sionnel - Prix de virtuosité.

Renseignements et inscriptions au secrétariat, ave-
nue Léopold-Robert 34, dès mercredi 3 septembre,
de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. Téléphone 3 43 13.

**Aide-
concierge**

Le Technicum neuchâtelois
cherche dame pour quelques
heures par jour pour travaux
de nettoyage.

Se présenter au secrétariat
du Technicum, Progrès 40.



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
Collecte 1969 - CCP 12-777



maître opticien
ne pas le perdre de
vue

Hôpital 27
NEUCHÂTEL

bonne lunette



bonne route

von GUNTEN

Av. Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS

**Articles
hygiéniques**

Produit de qualité
des USA
5 fr. la douzaine
MARQUES. Vitrix, 8 fr
la douzaine; Durex
7 fr la douzaine; Sil-
vertex. - Expédition
prompte et discrète
contre remboursement
ou au compte de
chèques postal 80
43396 E. Schneider
case postale 121
Zurich 24.

Faites lire
votre journal

**Grand choix
Prix avantageux**



LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/330 47 Grenier 14



En automne!
Une cure
efficace



Circulan vous soulage-
ra et combattra avec
succès les troubles
circulatoires!
Circulan chez votre
pharmacien et dro-
guiste. 1 litre Fr. 22 50,
12,90, 5,40.

LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat vente échange
- Librairie place du
Marché tél 2 53 72

OFFRES D'EMPLOI

Municipalité de Delémont

**MISE AU CONCOURS D'UNE PLACE
D'AGENT DE POLICE**

- Conditions:
1. Etre citoyen suisse et âgé de 28 ans au plus.
 2. Avoir régulièrement fait son service militaire et être incorporé dans l'élite.
 3. Jouir d'une bonne santé.
 4. Mesurer 170 cm. au minimum.
 5. Avoir une instruction suffisante et connaître la langue allemande.

Le candidat qui satisfera à toutes ces conditions subira une visite
médicale approfondie ainsi que des examens d'administration (cul-
ture générale).

L'agent sera nommé provisoirement pour une année, durant laquelle
il devra suivre une école de gendarmerie (3 à 4 mois).

Traitement: classe 9 ou 8 de l'échelle des traitements.

Les postulations écrites de la main du candidat devront parvenir au
secrétariat municipal de Delémont avec curriculum vitae, livret de
service, extrait du casier judiciaire, certificat de bonnes mœurs
jusqu'au 7 septembre 1969. LE CONSEIL MUNICIPAL

Les halles

Une autre à découvrir:

Le Pavillon

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur

La Chaux-de-Fonds

Sept jours où les conducteurs devront être particulièrement prudents et patients

Lundi 25, mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 août; lundi 1^{er}, mardi 2, mercredi 3 septembre: automobilistes, retenez bien ces dates. Durant ces sept jours, la circulation à l'avenue Léopold-Robert sera perturbée un moment le matin et un autre moment le soir.

Que va-t-il se passer? Eh bien, les travaux de construction du nouveau Grand-Pont en arrivent à une phase spectaculaire: celle de la pose du premier tablier. Durant les sept jours indiqués ci-dessus, les poutrelles préfabriquées vont être amenées sur le chantier. Ce sont des convois routiers exceptionnels qui transporteront ces éléments de l'usine de Marin à La Chaux-de-Fonds. Ces trains routiers de quelque 40 m. de long se déplacent très lentement, et ne peuvent évidemment passer partout où passent les véhicules normaux. Dans le cas particulier, l'ancien Grand-Pont était incapable de supporter le poids de ces convois. Aussi faudra-t-il les faire passer en ville. Venant de la Vue-des-Alpes, les véhicules emprunteront la rue de l'Hôtel-de-Ville puis la place des Victoires et, A CONTRESENS, l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, jusqu'au carrefour de la Métropole, où

ils bifurqueront vers la gare aux marchandises.

Bien entendu, il serait trop compliqué de détourner pendant sept jours la circulation de ce parcours, d'autant plus que seuls deux de ces trains routiers circuleront chaque jour, un dans la matinée, l'autre en début de soirée (il est impossible de donner un horaire précis). Aussi, des agents seront-ils postés aux points cruciaux pour, au moment de l'arrivée de chaque convoi, appliquer les restrictions momentanées de circulation qui s'imposeront. En pratique, il s'agira pour les conducteurs de se placer à ces moments-là sur une seule file à l'artère sud du Pod. Rien de bien compliqué donc, mais il s'agit pourtant que chaque usager soit averti, et respecte scrupuleusement les indications qui seront données par les agents de police.

Samedi matin 23 août, à 8 h., la police procédera à un essai de mise en place de ce dispositif. Après cette répétition générale, donc, ne soyez pas surpris, deux fois par jour les 25, 26, 27, 28 août et 1, 2, 3 septembre, de voir un mastodonte remonter tranquillement le Pod à contre-courant! K.

Bienvenue aux sauveteuses et sauveteurs

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux 600 sauveteuses et sauveteurs venus en notre ville pour y disputer le 22^e championnat suisse de sauvetage. Nous savons que ces joutes sportives aussi utiles qu'elles sont amicales, sont fort spectaculaires, et nous espérons qu'un nombreux public en suivra le déroulement. Les organisateurs, par les soins apportés à la préparation des concours, méritent par avance le succès qui devrait couronner leurs efforts.

Notre piscine, embellie par les ans qui ont permis à la végétation dont elle a été dotée de prendre toute sa valeur, devrait pouvoir apparaître sous le soleil; nous en formons le vœu. Enfin, nous osons penser que votre court séjour à La Chaux-de-Fonds vous incitera à nous rendre plus longuement visite par la suite.

L'HORAIRE DES CONCOURS

Samedi 23 août: 12 h., rétinion des participants, allocation et ouverture des 22^e concours des sections; 12 h.

30, estafette avec corde et sangle messieurs; 13 h. 40, estafette de plongée dames; 14 h. 20, estafette avec sac de sable messieurs; 15 h. 35, lancer de balles de sauvetage dames; 15 h. 35, plongée aux assiettes messieurs; 17 h., lancer de balles de sauvetage messieurs; 18 h. 30, traction à la corde 1^{er} et 2^e tour; 20 h., souper à la Maison du Peuple, ensuite soirée récréative jusqu'à 24 h.

Dimanche 24 août: 7 h. 30, traction à la corde, demi-finale; 7 h. 45, estafette nage habillée dames; 8 h. 25, estafette avec palmes et tuba messieurs; 8 h. 55, estafette avec planche de sauvetage et corde dames; 9 h. 55, nage avec échelle messieurs; 10 h. 55, nage avec échelle dames; 11 h. 40, estafette avec planche de sauvetage messieurs; 12 h. 30, traction à la corde, finale; 13 h. 50, piste d'obstacle libre pour l'entraînement; 14 h. 40, nage avec obstacles messieurs; 15 h. 50, nage avec obstacles dames; 17 h., résultats et cérémonie de clôture.

neurs qui brûlaient le goudron collé aux canaux d'une cheminée.

HAPPÉE PAR UNE VOITURE AUX ROULETS. — Hier, aux environs de 10 h., un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur la route des Roulets, territoire de la commune de La Sagne, a heurté une écolière, Chantal Pélessier, 12 ans, qui s'était élancée sur la chaussée. Projétée à plus de 4 m. du point de choc, la jeune victime, qui souffre de contusions au côté droit, a été conduite à l'hôpital. Par la suite, elle a pu regagner son domicile.

ETAT CIVIL

20 et 21 août 1969

Naissances

Rama Maria-Begona, fille de José, maçon, et d'Artilia née Cotele.
Morzier Christophe-Laurent, fils de Michel-Etienne, employé de garage, et de Marcelle-Renée née Raccourisier.
Schneider Christiane, fille de Wolfgang-Georg, phototypographe, et d'Annemarie née Wendisch.
Vitalba Loris, fils de Lorenzo, ouvrier de scierie, et de Maria née Mantrin.
Lesquereux Vincent-Alain, fils de Bernard-Alain, employé de garage, et de Raymonde-Josiane née Furer.
Aira Maria-Elba, fille d'Antonio, ouvrier de fabrique, et de Maria-Luisa née Goyanes.
Aira Ana-Belen, fille d'Antonio, ouvrier de fabrique, et de Maria-Luisa née Goyanes.

Promesses de mariage

Fuhrer Hermann-Alfred, peintre en bâtiment, et Schwarz Marie-Claude-Berthe.
Glemetsch Kenneth-John, chimiste, et Nussbaum Jeannine-Marillette.

MÉMENTO

Cinéma

RITZ: 20.30, «La Beauté du Diable».
CORSO: 20.30, «Le Crime, c'est notre Business».
EDEN: 20.30, «Une Balle au Cœur».
PLAZA: 20.30, «Le Dernier Face à Face».
SCALA: 20.30, «Dracula et les Femmes».

Divers

MUSEE D'HORLOGERIE: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.
MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.
MUSEE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00, ouvrages écrits et gravés par Le Corbusier.

Pharmacie d'office

Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66. (Dès 22.00. le No 11 renseigne.)

Le Locle

UN ENFANT BLESSÉ. — Hier, aux environs de 16 h., le petit Daniel Marchon, 5 ans, s'est élancé sur la chaussée entre deux voitures en stationnement devant le domicile de ses parents. Il a été happé par une automobile. Souffrant de contusions, il a été conduit chez un médecin.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Sous la présidence de J.-L. Duvanel, le tribunal a condamné:

H. N., pour ivresse au volant, en récidive, à 7 jours d'emprisonnement, 180 fr. de frais et la publication du jugement.

J. A. K., pour ivresse au volant, à 300 fr. d'amende et 200 fr. de frais.

M. C., pour filouterie d'auberge et soustraction d'objets au préjudice de son logeur, à 30 jours d'emprisonnement et 80 fr. de frais.

E. B. et C. H., accusés d'avoir enclenché la ligne à haute tension des CMN, aux Ponts-de-Martel, paieront chacun 100 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

M. S., qui fait défaut, à 90 jours d'arrêts, en conversion d'une amende douanière.

Plusieurs autres condamnations ne dépassant pas 20 fr. d'amende et une conciliation ont encore occupé le tribunal.

MÉMENTO LOCIOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Les Risques du Métier».
CINEMA CASINO: 20.30, «La Bête humaine».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative (dès 21 h., le No 17 renseigne).

Neuchâtel

INQUIÉTUDE CAUSÉE PAR UNE DISPARITION. — Samedi matin, M. J.-D. Calame, 21 ans, employé de bureau à la fabrique Brunette, est parti pour aller faire de la varappe au Val-de-Travers. Depuis, plus personne ne l'a revu. Les recherches entreprises sont restées sans résultat.

CHRONIQUE JURASSIENNE

LA CAQUERELLE: Voiture au bas d'un talus. — Trois ouvriers de Porrentruy et de Courgenay se rendaient au travail à Bassecourt en voiture, hier matin. Entre La Caquerelle et Boécourt, l'auto est sortie de la route et a dévalé un talus sur une distance de 80 mètres. Le conducteur, M. F. Nieblas, 33 ans, de Courgenay, a été éjecté et sérieusement blessé. Une ambulance l'a conduit à l'Hôpital de Porrentruy.

MOUTIER: Piéton renversé. — Hier, à 11 h., à la hauteur des Galeries Prévoites, à Moutier, une automobiliste de Soyhières, Mme Alice Mertenat, restauratrice, a renversé lors d'un dépassement, un cyclomotoriste, M. Ernest Droz, 73 ans, de Court. Celui-ci a dû recevoir les soins d'un médecin avant d'être transporté à son domicile. (w.)

DELEMONT: Boni communal. — Le Conseil municipal de Delémont vient d'approuver les comptes de l'exercice 1968, qui notent aux recettes une somme de 8 447 173 fr. et aux dépenses un montant de 8 229 292 francs, bouclant ainsi avec un excédent de 218 438 fr., alors que les prévisions budgétaires prévoyaient un reliquat actif de 1142 fr.

DELEMONT: Décès du doyen. — M. Urbain Koetschet, dont on avait célébré l'entrée dans sa centième année, le 18 juillet dernier, vient de céder à l'Hospice des vieillards.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Dans sa séance du 19 août, le Conseil municipal a pris connaissance du plan de zones établi pour la localité par la Commission d'urbanisme ainsi que de la réglementation concernant la construction des garages. Ces documents sont présentés par MM. J.-R. Meister, géomètre, H. Beyeler, chef des T.P., et R. Gigon, président de la Commission d'urbanisme. Ils ont été soumis pour examen préalable à la Direction des travaux publics et à la Direction de police du canton. Quelques modifica-

tions devront être apportées également au «règlement sur les constructions». Tout ce problème sera soumis dans une prochaine séance du Conseil général pour préavis à l'intention du corps électoral.

M. Loetscher fournit un rapport au sujet du problème de la création d'une crèche à Saint-Imier qui a été examiné par la Commission des œuvres sociales. Ce point figurera également à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil général.

Un crédit de 1400 fr. est voté pour couvrir le déficit de la manifestation du 1^{er} Août. Dans son rapport, le comité de la Fête nationale regrette l'absence des membres des autorités et des sociétés locales. Le problème de cette commémoration qui tombe sur la période des vacances horlogères se pose d'une façon aiguë. Il devra être examiné attentivement pour l'avenir.

Neuchâtel

Le pyromane frappe une 4^e fois

Pour la quatrième fois en quelques jours, un incendie a éclaté dans des caves à Neuchâtel. Pour la quatrième fois aussi, ce sinistre — le plus grave jusqu'ici, qui a fait pour 100 000 fr. de dégâts dans l'immeuble Charmettes 31, hier, vers 2 h. du matin — porte sans doute encore la marque d'une main criminelle. Cette fois, les pompiers ont dû utiliser les masques à gaz, tant la fumée dégagée était dense. La dalle de béton qui constitue le plafond des caves a été fendu par la chaleur. Plus que jamais, après cet incendie qui établit la présence d'un dangereux pyromane dans la région, la police invite à la prudence (fermer les caves à clé) et à la vigilance (signaler toute personne suspecte dans des corridors de caves).

EXPLOIT CHEZ «LONGINES» LA MONTRE ULTRA-QUARTZ

Créée en 1867, la Manufacture des montres Longines a sans cesse fait œuvre de pionnier dans la remarquable évolution de l'industrie horlogère suisse; en 1879, c'est le premier chronographe à aiguille trotteuse; en 1945, la première montre bracelet à remontage automatique; en 1953, la première horloge à quartz; en 1961, la première montre électro-magnétique; en 1964, le premier chronomètre de bord à quartz; en 1966, la première montre de poche à quartz; en 1969, le résultat extraordinaire de la première montre bracelet ultra-quartz qui est l'aboutissement logique et remarquable de cette entreprise dans le domaine de l'électronique horlogère.

Mercredi soir, dans un grand hôtel de la rive droite, à Genève, la manufacture de Saint-Imier avait convié la presse suisse et étrangère à la présentation de la nouvelle Longines ultra-quartz; on avait tenu à célébrer l'événement avec une ampleur inaccoutumée.

En présence de quelque 200 journalistes, dont plusieurs venus de fort loin, on entendit successivement MM. Frédéric Ahles, administrateur-délégué et directeur général, et Aurèle Maire, directeur technique, qui donnèrent connaissance des principes essentiels de la réalisation Longines.

De son côté, M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère, ap-

porta le salut et les félicitations de ladite fédération qui s'associe pleinement et avec joie à l'événement.

Au moyen de clichés, tous les détails, sinon les secrets, de cette nouvelle montre furent présentés et commentés de façon fort instructive.

La première série de 10 000 montres bracelets Longines ultra-quartz sera mise en vente simultanément en Suisse et à l'étranger d'ici 18 mois environ.

A l'heure des questions, auxquelles répondirent les personnes déjà citées et MM. Pierre-A. Maire, sous-directeur, responsable de la recherche, Raymond Chevalley, sous-directeur responsable de la vente, Luc Niggli, sous-directeur, responsable des relations publiques, et Laurent Gremaud, chef responsable du «marketing» un journaliste a demandé si l'industrie japonaise n'était pas aussi en avance que l'industrie horlogère suisse, en particulier Longines; il fut répondu que l'on avait trop longtemps sous-estimé le Japonais et qu'évidemment il fallait compter avec eux. Cependant, l'invention de la montre bracelet ultra-quartz Longines est la première annoncée. Bien d'autres questions, même indiscrètes, furent posées; nous n'allongerons pas et saluons comme elle le mérite l'invention des montres Longines en y associant les 60 personnes qui en sont les cadres et les 1311 ouvriers spécialisés et employés. L. P.

Un nouveau bac sur le lac de Zurich



Lundi a été baptisé et lancé dans les eaux zurichoises un bac pour le transport de voitures, le «Cygne II», qui prend la place de l'ancêtre «Cygne I» en fonction depuis 1933. Dès le 1^{er} septembre, le nouveau bac desservira le trajet Horgen-Meilen, avec une capacité de transport de 40 autos et de 300 personnes. Notre photo: le nouveau bac glisse de sa cale de construction dans le lac.

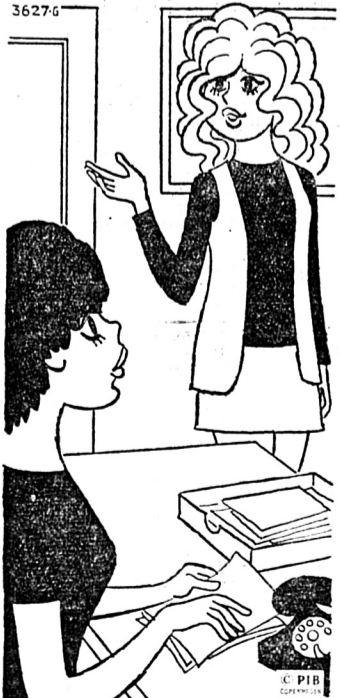
LULUBELLE



— Pour le moment mes verres de contact ne me servent à rien... je n'arrive toujours pas à lire ce que j'ai pris en sténo!



— Si tu sens quelque chose de dur, ne l'avale surtout pas... j'ai perdu un verre de contact en réchauffant la soupe.



— Je te conseille d'essayer des verres de contact quand tu voudras avoir une augmentation... Le patron s'est laissé attendrir en voyant mes yeux larmoyants...

INDE: NOUVELLES MESURES D'ÉTATISATION

A la suite de la victoire qu'elle a remportée en faisant élire son candidat et celui de la gauche, V. V. Giri, à la présidence de la République indienne, M^{me} Indira Gandhi va sans doute procéder à un remaniement de son cabinet pour lui donner une teinte plus « socialiste », et promouvoir des réformes « socialistes » consécutives à la nationalisation des banques.

Déjà, le gouvernement de l'Inde a décidé de faire passer sous le contrôle de l'Etat l'ensemble des importations de matières premières, a déclaré, jeudi, devant le Conseil des Etats, M. Bali Ram Bhagat, ministre du Commerce extérieur. Cette nouvelle mesure intervient peu après la nationalisation de quatorze des principales banques du pays. M. Bhagat a ajouté que le gouvernement pourrait également faire passer sous le contrôle de l'Etat certaines exportations si cela s'avérait d'intérêt public. Les principales matières premières encore importées par des compagnies privées sont l'acier, le coton et le pétrole brut. Dans les milieux informés, on prévoit que la nouvelle mesure s'appliquera en premier lieu à l'acier et au coton, dont les importations se sont montées, en 1968-1969 à un milliard 900 millions de roupies. Le gouvernement contrôlait jusqu'à présent 62 % des importations.

M^{me} Gandhi pourrait également chercher à provoquer des changements dans la direction du Parti du Congrès, contre laquelle elle s'était révoltée en proposant M. Giri à la présidence. Le président du parti, M. S. Nijalingappa et ses collègues de droite avaient choisi comme candidat

officiel du Congrès M. Reddy, qui s'est fait battre par M. Giri.

Le bureau du parti se réunit vendredi ou samedi à Delhi pour étudier la situation. Le président du parti a déjà demandé que M^{me} Gandhi s'explique au sujet de sa rébellion. Il déclare que le bureau aurait à décider si M^{me} Gandhi a le droit de continuer à occuper les fonctions de leader du groupe parlementaire du Congrès.



V. V. Giri, dont l'élection marque une victoire dans le « virage à gauche » que semble opérer M^{me} Gandhi.

Irlande: Apaisement et attente

Les rues de Belfast ont repris leur rythme normal, les catholiques et les protestants se rencontrent dans les boutiques de leurs « lignes-frontières », l'armée veille. De nombreuses barricades ont été enlevées, signe que la peur a peu à peu disparu. C'est le cas à Crumlin Road et à Hooker Street, dernier endroit où l'armée avait pris position. C'est le cas à Falls Road, où les trois usines qui ont abrité les francs-tireurs sont maintenant livrées aux équipes de démolition.

Les embouteillages bloquent la ville, nombre de petites rues conservant leurs pavés empilés pour maintenir un no man's land de plus en plus hypothétique.

Là où les barricades ont été enlevées, la place est nette et propre, gardée par les soldats qui patrouillent sur chaque trottoir, l'arme pointée vers le sol. Les barbelés sont remis en place chaque soir et les passants contrôlés. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tout véhicule voulant franchir un barrage militaire est arrêté et fouillé. Mais tout n'est pas réglé pour autant en Irlande. Tant que les réformes administratives, sociales, politiques ne seront pas intervenues, les troubles pourront renaître à tout instant.

En attendant, Miss Bernadette Devlin, représentante de l'Irlande du Nord au Parlement britannique et « leader » des droits civiques, est arrivée jeudi après midi à New York par avion « pour recueillir un million de dollars » destinés à secourir ceux qui souffrent des désordres dans son pays.

Port-Talbot: Les grévistes ont gagné

Les 1300 fondeurs des aciéries de Port-Talbot qui ont défilé pendant huit semaines le gouvernement, leur syndicat et l'opinion publique britannique, ont gagné leur bataille: ils ont décidé hier de mettre fin à leur grève non officielle, leurs revendications salariales — une livre d'augmentation du salaire hebdomadaire de 143 d'entre eux ayant finalement été satisfaites par la British Steel Corporation. Les 10 000 ouvriers des usines de Port-Talbot (le plus important complexe sidérurgique de Grande-Bretagne) qui avaient été mis à pied à la suite du mouvement, pourront reprendre le travail dès la semaine prochaine.

L'exploration spatiale est sujette à controverse

Aux Etats-Unis, les scientifiques s'opposent aux techniciens, politiciens et « sportifs »

La griserie de l'atterrissage sur la lune est passée et maintenant, alors que les trois astronautes Armstrong, Aldrin et Collins ont été fêtés comme il se doit, des divergences de vue commencent déjà à se dessiner à propos du futur programme de conquête de l'espace.

La controverse ne tourne pas seulement autour de la question de savoir si, lors des futurs atterrissages sur la lune on soulignera davantage le côté technique ou le côté scientifique, mais aussi de savoir si les vols sur la lune se suivront rapidement ou si de plus grands écarts seront observés entre eux, ce qui donnerait aux savants l'occasion d'exploiter plus à fond les renseignements rapportés. Il s'agit avant tout de savoir si les expéditions sur la lune se feront avec des vaisseaux spatiaux habités ou des sondes spatiales non habitées.

L'Office fédéral pour la recherche spatiale a décidé, l'année dernière, de former des astronautes en prenant, outre des pilotes d'essai, des scientifiques. Car jusqu'à présent, les astronautes formés de façon scientifique ont toujours été laissés à l'arrière plan. Les hommes prévus pour les trois ou

quatre prochains vols sur la lune, se composent essentiellement d'anciens pilotes militaires. Etant donné que les perspectives pour les scientifiques de se manifester dans un avenir plus ou moins rapproché, sont très minces, quelques-uns de ces jeunes savants hautement qualifiés ont déjà démissionné.

On exige également du côté de la science, que les astronautes restent sur la lune plus de quelques heures, et qu'ils emportent des véhicules qui leur permettraient de s'éloigner à une distance considérable du vaisseau lunaire. De telles excursions ne sont cependant pas prévues pour l'instant, à la grande déception de ceux qui aimeraient voir dans un atterrissage sur la lune davantage qu'un exploit sportif ou politique.

Maintenant que la lune est conquise, les regards des Américains se concentrent déjà sur Mars. Mais, alors que le vice-président Agnew a fixé comme terme la fin de ce siècle, l'Office fédéral pour la recherche spatiale pense qu'un atterrissage sur Mars, pourrait avoir lieu avant 1980 déjà.

Le président Nixon a formé une commission d'études sous la présidence de M. Agnew, qui se compose

de deux savants et de deux politiciens. Elle doit lui présenter jusqu'au 1^{er} septembre de cette année des indications au sujet d'un atterrissage sur Mars.

Deux sondes spatiales américaines ont parcouru quelque 100 millions de kilomètres qui séparent la terre de Mars et envoyé des photographies et des renseignements scientifiques de la « planète rouge ». La discussion sur la question de savoir si un vol habité sur Mars est possible reste ouverte. De même que, du point de vue scientifique, il reste à savoir si cet atterrissage en vaut la peine. On a découvert des traces de méthane et d'ammoniac sur Mars, qui sont un composant de la vie organique, cependant les astrophysiciens ne sont toujours pas d'accord sur la possibilité d'une vie organique sur Mars.

Le président de la Commission de l'espace de la Chambre des représentants a déjà recommandé de repousser le projet d'un vol habité sur Mars de 5 à 10 ans, afin d'avoir davantage d'expériences et de renseignements. Peut-être ajouta-t-il, l'Union soviétique s'associera-t-elle d'ici-là aux Etats-Unis, et on pourra faire de ce vol habité sur Mars une expédition internationale.

EN QUELQUES LIGNES

● PARIS. — La 31^e séance de la conférence sur le Vietnam s'est terminée, une nouvelle fois, sans résultat notable.

● NAIROBI. — Un avion de la société bâloise d'aviation Tellair, affrété par la compagnie britannique Caledonia Airways pour un vol touristique au Kenya et qui avait été retenu pendant plus de 48 heures à l'aéroport kenyan de Mombasa a enfin reçu l'autorisation de repartir pour Zurich. 120 touristes, suisses pour la plupart, se trouvent à bord, sous l'égide d'Hôtelplan. L'avion n'avait pas reçu l'autorisation formelle d'atterrir au Kenya.

● BONN. — La Commission fédérale pour le contrôle des élections a autorisé, hier, le Parti NPD à se présenter aux élections législatives.

● VIENTIANE. — Un avion de la compagnie américaine Air America s'est écrasé, lundi, en atterrissant à Samthong, PC de la deuxième région militaire du Laos, situé à 100 kilomètres au nord de Vientiane. Le pilote américain et ses douze passagers — dix Laotiens et deux Américains — ont été tués.

● NEW YORK. — Le bilan du passage de l'ouragan « Camille » dans la partie sud et centre des Etats-Unis s'élevait, jeudi matin, à 283 morts.

● MESSINE. — Un touriste français en villégiature dans l'île de Stromboli a péri brûlé par une éruption soudaine du volcan.

● ROME. — Les ouvriers d'une fabrique de conserves à Angri, dans la province de Salerne, ont organisé, jeudi, une démonstration de protestation, bloquant les quais de la gare et paralysant pendant deux heures le trafic ferroviaire entre le nord et le sud de l'Italie.

● WASHINGTON. — M. Melvin Laird, secrétaire américain à la Défense, a annoncé jeudi que l'administration Nixon s'appropriait à porter à trois milliards de dollars le total des réductions dans le budget militaire pour la nouvelle année fiscale qui a commencé le 1^{er} juillet dernier. Près de la moitié de cette très importante compression avait déjà été annoncée. Cette fois, il s'agit d'une nouvelle tranche d'un milliard 500 millions de dollars qui entraîne une réduction de 100 000 hommes dans les forces armées.

● TORONTO. — Les grèves dans l'industrie de la métallurgie au Canada se sont étendues hier aux mines de nickel de la compagnie Falconbridge à Sudbury dans l'Ontario. Les 3200 ouvriers de la compagnie ont abandonné leur travail sur l'ordre de leurs représentants syndicaux. Les ouvriers de Falconbridge, second producteur de nickel du pays, se joignent ainsi aux 17 000 ouvriers de l'International Nickel en grève de leur côté depuis six semaines, paralysant du même coup toutes les activités dans les mines et les usines de Sudbury, le plus important centre mondial de production de ce métal. A ces deux grèves s'ajoutent celles de l'acier qui se poursuivent également en Ontario depuis le début du mois d'août à la Steel Co. à Hamilton (13 000 ouvriers) et à l'Algonquin Steel Corp. à Sault-Sainte-Marie (8000 ouvriers).

● DUSSELDORF. — Karl Rudolf Pallmann, lieutenant dans l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale, âgé aujourd'hui de 65 ans, a été condamné jeudi par le tribunal de Dusseldorf à la détention à vie pour le meurtre de 109 fonctionnaires soviétiques et juifs en Crimée en 1941 et 1942.

Deux morts à Brno

Les incidents qui se sont déroulés hier à Brno, capitale de la Moravie, ont fait deux morts et douze blessés, dont trois membres des milices ouvrières, annonce un communiqué du présidium du P. C. tchécoslovaque diffusé ce matin par Radio-Prague. Le présidium précise que les deux personnes qui ont trouvé la mort dans les incidents du 20 août à Prague sont deux jeunes gens, âgés respectivement de 18 et 19 ans.

● PALM SPRINGS. — M^{me} Zaddie Bunker, qui avait reçu le surnom de « grand-mère volante » après avoir piloté, à l'âge de 73 ans, un chasseur à réaction de l'armée de l'air américaine, est décédée jeudi, à l'âge de 82 ans. Elle avait obtenu son brevet de pilote juste après avoir fêté son 65^e anniversaire.

● MOSCOU. — Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, a reçu jeudi à Moscou, le président du groupe socialiste du gouvernement de Bonn, Helmut Schmidt et ses deux collaborateurs, A. Moeller et E. Franke.

● ACCRA. — Au terme d'une décision prise par l'assemblée constituante ghanéenne, une commission tripartite exercera les fonctions de président du Ghana à partir de vendredi.

● WASHINGTON. — Le Gouvernement américain a annoncé jeudi l'expulsion de deux diplomates cubains en poste aux Nations Unies. L'un de ces diplomates, troisième secrétaire à la mission cubaine à l'ONU, est accusé par le Gouvernement américain d'avoir recruté un réfugié cubain « pour une mission touchant à la sécurité de la présidence des Etats-Unis ».

L'autre premier secrétaire à la délégation cubaine, est accusé d'avoir tenté de recruter des réfugiés cubains pour obtenir des renseignements sur une installation militaire américaine.

Cela s'est passé dans notre pays

Chauffard condamné à Nyon

Présidé par M. Pierre Cavin, le Tribunal correctionnel de Nyon a condamné jeudi un automobiliste genevois, Alain G., à trois mois d'emprisonnement et aux frais de la cause pour ivresse au volant, homicide par négligence, lésions corporelles graves par négligence et violation grave des règles de la circulation.

Le 23 décembre dernier, sur le territoire de la commune de Coppet, Alain G., au volant de sa voiture, roulait en direction de Genève. Alors qu'il dépassait une file de voiture, il toucha sur le côté un camion qui venait en sens inverse. Poursuivant sa course, il heurta ensuite de plein fouet une voiture vaudoise, peu après, ne pouvant éviter les véhicules, une seconde voiture vint emboutir celles qui s'étaient télescopées. Un passager de la voiture heurtée de plein fouet devait décéder des suites de ses blessures.

● BANDIT ALLEMAND ARRÊTÉ A GENÈVE. — Un ressortissant allemand, âgé de 21 ans, blond, ayant une cicatrice au front, a commis ces jours derniers agressions contre des femmes, les menaçant avec un pistolet qui n'était autre qu'un jouet d'enfant.

Le 8 août, cet individu quittait Gunzburg, en Allemagne, à bord d'une voiture volée et avec laquelle il eut un accident sur l'autoroute près de Munich, qui l'obligea à abandonner ce véhicule. Il se rendit ensuite en Bavière en utilisant également une voiture volée, dont il se débarrassa à Fribourg-en-Brigau. A bord d'une troisième voiture qu'il s'était procurée de la même manière, il se rendit près de la frontière suisse qu'il passa clandestinement à pied. A Bâle, après un quatrième vol de voiture, il gagna Genève où il commit ses diverses agressions.

Une patrouille de la sûreté a pu mettre la main sur ce dangereux individu. Selon ses propres déclarations ce dernier était déjà connu de la police allemande pour des vols de voitures.

● ÉCOLIER TUÉ A BICYCLETTE. — A Spiez, un écolier de 12 ans, H. Fahrni, qui rentrait chez lui à bicyclette après sa sortie de l'école, mercredi à midi, a été heurté par une automobile qui voulait le dépasser. Le garçon est tombé de son vélo et est resté inanimé sur la chaussée. Il est mort dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital.

● DÉMARCHE SUISSE A PRAGUE. — Agissant sur instruction du Département politique fédéral l'ambassadeur de Suisse à Prague, M. S. Campiche, a fait mercredi une démarche au Ministère des affaires étrangères pour demander des explications sur l'expulsion du journaliste suisse Bruno Schlaeppli et pour tenter d'obtenir l'annulation de cette mesure. Un haut fonctionnaire du ministère lui a déclaré que la décision visait uniquement M. Schlaeppli, en raison de ses articles publiés dans divers quotidiens, mais non la presse suisse en général. Il a ajouté que des demandes d'accréditation d'autres journalistes suisses seraient examinées avec bienveillance.

● TUÉ SUR UN CHANTIER. — Mercredi après midi, à Bad Ragaz, un travailleur italien, Paolo Abruzzo, qui était occupé sur un chantier, a été touché par un élément en béton de quatre tonnes. Celui-ci s'est détaché alors qu'on le hissait à l'aide d'une grue. Le malheureux maçon a été si grièvement blessé à la tête qu'il est mort sur place avant l'arrivée de l'ambulance.

● LAUSANNE: Quatre ans de réclusion pour un faux-monnayeur. — Présidé par M. Gillieron, le Tribunal correctionnel de Lausanne a condamné, mercredi en fin d'après-midi, Marcel B., pour fabrication et mise en circulation de fausse monnaie, faux dans les titres, incitation à complicité d'escroquerie et publications obscènes, à la peine de 4 ans de réclusion moins 281 jours de détention préventive, et Gilbert B., pour prise en dépôt de fausse monnaie, usage de faux, complicité d'escroquerie, à un an de prison moins 36 jours de détention préventive.

● ÉCRASÉ SOUS UN CAMION. — Jeudi après midi, sur la route cantonale entre Brunnen et Schwytz, le conducteur d'une voiture, M. W. Marty, de Schwytz, âgé de 23 ans, a été tué. Une voiture, conduite par un Italien, voulut dépasser, à Ingebohl, un lourd train routier. Au même instant, M. Marty arrivait de Schwytz au volant de son auto. Il ne lui resta rien d'autre à faire que tenter de passer entre la voiture et le camion. Mais sa voiture s'écrasa sous le camion.

● AUGMENTATION DES EXPORTATIONS HORLOGÈRES. — La Chambre suisse de l'horlogerie communie que, pour le mois de juillet 1969, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 209 415 914 fr. contre 208 803 301 fr. en juin 1969 et 174 024 934 fr. en juillet 1968. Pour janvier-juillet 1969, les exportations ont atteint le total de 1 315 319 728 fr., soit une augmentation de 105 951 224 fr. ou de 8,8 % par rapport à la même période de l'année précédente.